CLIOUSCLAT

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
SYNTHÈSE DE LA SÉANCE DU LUNDI 7 DECEMBRE 2020

Avant d'ouvrir la séance du conseil municipal, M. Le Maire rend hommage à M. Samuel PATY en lisant ce court texte :

- **« Comme vous le savez tous, un professeur de l'école de La République, M. Samuel PATY a été décapité à la sortie de ses cours le 16 octobre dernier.**

  Pourquoi ?

  Parce qu'il développait l'esprit critique de nos enfants, futurs citoyens, dans une France respectueuse de toutes les convictions et de toutes les croyances.

  Ce modèle, même s'il ne plait pas à certains, nous devons absolument le défendre pour que notre France reste le pays des libertés. Pour ces raisons, je vous invite à vous lever et à observer une minute de silence en hommage au professeur Samuel PATY, assassiné pour n'avoir fait que son devoir. »

Une minute de silence a été observée par l'ensemble du conseil municipal et du public présent.

L'an deux mil vingt, le 7 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Cliousclat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes de Cliousclat, sous la présidence de M. Gilbert CHAREYRON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 décembre 2020

Etaient présents : M. Philippe ARCHIMBAUD, M. Jean-Louis BOREL, Mme Annie BOUIX, M. Gilbert CHAREYRON, M. Jean-François CHARRY, M. Guy DALMASSO, Mme Sophie DURET, M. Philippe KREBS, M. Charles LEBLANC, Mme Thérèse MARLHENS, M. Olivier MONTEUX, M. Christian PERRIER, Mme Lore SIMIAND, Mme Anne-Christine WO-YEN.

Procurations : 0

Absente : Mme Ilona DUMAS

Secrétaire de Séance : Mme Lore SIMIAND

M. Le Maire procède donc à la lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal et désignation du secrétaire de séance
2. Décision modificative n°3 : virement de crédits
3. Ouverture de crédits en investissement pour 2021.
4. Demande d'aide à La Région dans le cadre des arrêts de cars sur le territoire de la commune
5. Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales
6. Loyers et charges de Novembre pour l'Alandier et la SCIC La Fabrique de Poterie
7. Pacte de gouvernance de la CCVD
8. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Le compte-rendu du Conseil du 12 octobre 2020 a été transmis à chacun des membres du Conseil avec la convocation.

Adopté à l'unanimité

2. Décision modificative n°3 : virement de crédits

M. Le Maire explique qu'il convient de faire des virements de crédits afin d'assurer la fin d'année comptable. Il est donc proposé les virements suivants :

Article / Chapitre	Montant Chapitre Avant DM	Montant DM	Montant chapitre Après DM
022 Dépenses imprévues	26 100€	- 6 000€	20 100€
Chapitre 022	26 100€	- 6 000€	20 100€
615221/011 Bâtiments publics	2 000€	+ 5 000€	7 000€
Chapitre 011	76 600€	+ 5 000€	81 600€
6411/012 Personnel Titulaire	50 000€	+ 1 000€	51 000€
Chapitre 012	123 515€	+ 1 000€	124 515€

Adopté à l'unanimité

3. Ouverture de crédits en investissement pour l'année 2021

Afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services municipaux, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021 et ce dans la limite du quart des crédits votés au Budget Primitif 2020.

Budget	Montant voté budget 2020 après DM	Montant d'autorisation d'engagement maximum Budget 2020	Montant voté pour 2020
M14	2 480 592€	620 148€	150 000€

Il est proposé au Conseil Municipal d'ouvrir les crédits d'investissement à hauteur de 150 000€ comme suit :

Montants budget 2020	Montant voté	Article
0 €	50 000€	2031
107 000 €	50 000€	2111
1 641 000€	50 000€	2313
TOTAL	150 000€	

Les montants ne seront pas automatiquement repris au budget primitif 2021 mais au minimum dans l'intégralité des sommes déjà engagées.

Adopté à l'unanimité

4. Demande d'aide à La région dans le cadre des arrêts de cars sur le territoire de la commune

Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs.

La commune a sollicité La Région afin de bénéficier de cette aide.

Adopté à l'unanimité

5. Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales

M. Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les collectivités territoriales ont la possibilité de proposer aux usagers le paiement à distance de leurs services via le dispositif PAYFIP fourni par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

L'offre de paiement en ligne PAYFIP est une offre packagée qui, outre le paiement par carte bancaire, propose le prélèvement SEPA non récurrent (prélèvement ponctuel unique). Les deux moyens de paiement sont indissociables et ce sont les usagers qui choisissent, librement et sans frais, de payer par carte bancaire ou par prélèvement SEPA.

Dans le cadre de la modernisation des services offerts à la population, il est proposé de valider et de déployer ce dispositif particulièrement adapté au recouvrement des créances à caractère régulier.

Il est à noter que la DGFIP prend en charge tous les frais de fonctionnement relatifs au gestionnaire de paiement CB et au frais de rejets de prélèvement et seul le commissionnement lié à l'utilisation de la carte bancaire incombe aux collectivités adhérentes.

Adopté à l'unanimité

6. Loyers et charges pour l'alandier et La Fabrique de Poterie

Le Maire rappelle que le gouvernement a décidé la fermeture des bars et restaurants le 30 octobre 2020 pour des raisons d'urgence sanitaire. Le restaurant et le caveau l'Alandier ont été impactés par ces décisions gouvernementales.

Afin de favoriser la reprise économique de ces établissements, il est proposé d'annuler le loyer du mois novembre 2020.

M. Guy DALMASSO, gérant de l'Alandier, s'est retiré et n'a pas pris part ni au vote ni au débat

Adopté à l'unanimité

Le Maire rappelle que le gouvernement a décidé la fermeture de tous les commerces non essentiels et les établissements recevant du public à partir du 30 octobre 2020 pour des raisons d'urgence sanitaire.

L'Atelier d'artistes Nord et l'espace de vente ont été impactés par ces décisions gouvernementales.

Afin de favoriser la reprise économique de ces établissements, il est proposé d'annuler les loyers et les charges du mois de novembre 2020.

Adopté à l'unanimité

7. Pacte de gouvernance de la CCVD

Le Maire explique que lors du Conseil communautaire du 28 août 2020, les élus ont décidé de l'institution d'un pacte de gouvernance.

Il doit permettre de faciliter le dialogue, la coordination, l'association ou encore la délégation de moyens dans le but de renforcer les liens entre l'EPCI, les communes et les maires.

Ce pacte de gouvernance doit être adopté dans un délai de 9 mois à compter du renouvellement général des conseils municipaux, soit le 28 mars 2021 au plus tard.

Il est donc demandé au conseil municipal de se prononcer sur le projet de pacte de gouvernance.

Adopté à l'unanimité

8. Questions diverses

- Commission Locale d'Informations autour du nucléaire (CLI) : M. Charles LEBLANC, en tant que délégué suppléant de cette commission a participé à la première réunion. Il prépare une synthèse qui sera diffusée aux élus prochainement. Deux informations sont à retenir :
    1) Aucune coupure d'électricité ne devrait impacter la région cet hiver.
    2) Des exercices d'alerte seront organisés courant 2021.
- Colis de Noël du CCAS : M. Le Maire fait un point sur les colis de Noël prévus pour le CCAS. La livraison devrait avoir lieu cette semaine. Les colis pourront donc être distribués, au domicile des bénéficiaires très prochainement.
- Calendrier des pompiers : Mme Anne-Christine WO-YEN informe le conseil que les pompiers n'ont pas l'autorisation d'effectuer leur tournée annuelle des calendriers. La population peut toutefois commander un calendrier. Les imprimés sont disponibles au secrétariat de mairie.
- Marché de Noël : Le marché de Noël prévu le 13 décembre n'a pas obtenu l'autorisation de la Sous-Préfecture. M. Le Maire a personnellement contacté Mme La Sous-Préfète qui lui a confirmé que les Marchés de Noël étaient interdits.
- Echo de Gier : Mme Lore Simiand explique que l'Echo de Gier est en cours d'impression et devrait être distribué très prochainement. Cette distribution sera assurée par les élus.
- Travaux :
    - ✔ Les travaux de la tranche 2 de la réhabilitation de la Poterie sont enfin terminés. Une prochaine réunion de travail sera organisée avec la commission Poterie afin d'étudier la suite du projet.
    - ✔ Le chemin de la Croix a été balisé et les volets de la salle des fêtes et de la maison des associations ont été repeint. Le conseil remercie l'excellent travail du service technique
    - ✔ M. Jean-François CHARRY informe le conseil que la commune s'est portée candidate pour le projet « 10 000 arbres en Biovallée » porté par les associations Biovallée et Ecologie au Quotidien. Cette opération consiste à replanter 10 000 arbres sur tout le territoire du Val de Drôme à partir du mois de février 2021. La commune lancera un appel aux cliousclatiens afin de soutenir cette action et d'aider bénévolement l'équipe municipale à planter ces arbres.

Fin du conseil : 21h32

MAIRIE DE CLIOUSCLAT 26 (Drôme)